



Le développement du secteur du cannabis médical devrait créer des emplois pour les Mauriciens.

Le cannabis médical à fort potentiel économique pour Maurice

Le cannabis médical est désormais une réalité à Maurice. Outre son aspect de santé, il représente également des avantages économiques. D'ailleurs, de nombreux pays se dirigent vers sa légalisation, et les revenus générés se chiffrent en milliards. Comment ce nouveau marché peut-il stimuler la croissance économique dans l'île ? Quelles sont les mesures qui doivent être mises en place pour réglementer l'industrie ?

LEENA GOORVIA-POLIGADDO

Depuis la signature de l'Hôpital Victoria à Candos pour proposer un médicament à base de cannabis, le premier groupe de patients a été pris en charge dans le cadre du lancement de ce projet révolutionnaire. Le dossier de chaque patient sera soumis à un comité d'experts afin de déterminer s'il remplit les critères de sélection en fonction de sa pathologie. Une fois le dossier approuvé, le patient devra se rendre à l'hôpital ou non selon le traitement à administrer, un traitement équilibré en tétrahydrocannabinol (THC) et cannabidiol (CBD).

Ce projet devrait bientôt être étendu aux autres hôpitaux régionaux de Maurice. Dans cette perspective, les autorités devraient disposer d'un stock

suffisant pour les patients répondant aux critères établis dès la fin de la fabrication. Le débat sur l'utilisation médicale du cannabis est un sujet qui suscite souvent la controverse à Maurice. Cependant, les responsables estiment que le développement de cette industrie peut apporter de nombreux avantages économiques pour le pays.

EFFET MULTIPLICATEUR SUR LA CROISSANCE

Le CEO d'Annam Armit Bahadur explique que l'écosystème commercial du cannabis, dans certains grands pays développés et en Afrique, a été conçu non seulement avec l'industrie du cannabis médical mais aussi avec les industries récréatives de consommation auxiliaire y

Ces données à relever

Bien que l'utilisation du cannabis ait été autorisée à des fins médicales, l'industrie du cannabis médical fait toujours face à des défis légaux et réglementaires et est soumise à des contrôles stricts. Selon l'économiste Bhavish Jagannath, cela peut limiter l'accès au marché, le développement de produits et les opportunités de recherche pour les entreprises. « Une solution possible est de plaider en faveur de la légalisation ou de la décriminalisation du cannabis médical, en s'appuyant sur des preuves scientifiques et des principes relatifs



Amil Bahadur, CEO d'Annam.

Bhavish Jagannath, économiste.

compromis à l'exportation. « L'impact économique et social est considérable, d'autant plus que l'alignement éditorial de notre industrie du cannabis médical et de la consommation auxiliaire y

interieur, de la fabrication (importations et exportations) et de la consommation », fait-il comprendre.

Pour lui, l'effet multiplicateur, surtout en termes d'image de marque d'un pays progressiste et ouvert, est encore plus important pour notre île. Il est d'avis que l'ensemble des chaînes de production et d'approvisionnement, ainsi que les investissements en capital qui y sont associés, des importations des exportations sont susceptibles de créer des milliers de nouveaux emplois pour les Mauriciens. « L'effet multiplicateur sur la croissance économique et les ventes fiscales sera très probablement soutenu par notre nouvelle industrie », déclare notre interlocuteur.

et les prestataires de soins de santé sur les avantages et les risques des produits à base de cannabis médical, recommandons notre interlocuteur.

Pour sa part, Amil Bahadur est d'avis que le cadre réglementaire devrait garantir la production et l'approvisionnement en tant que tel, et tenir compte de l'impact « multiplicateur ». « Pour que l'industrie fonctionne bien, le cadre réglementaire doit être aligné sur l'industrie, dirigé par l'autorité de réglementation, d'une importance cruciale dans la mesure où il nécessitera des modifications de plusieurs autres réglementations et lois », dit-il.

QUESTIONS AU ...

DR MYRIAM BLIN, ÉCONOMISTE ET HEAD OF FACULTY À CURTIN, MAURITIUS :
« L'industrie du cannabis peut devenir un nouveau pilier permettant de diversifier nos revenus en devises »

Propos recueillis par
LEENA GOORVIA-POLIGADDO

Comment le marché du cannabis médical pourrait-il contribuer à la création d'emplois et à la croissance économique de Maurice ?

Actuellement, l'utilisation du cannabis médical à été autorisée sous certaines conditions strictes, mais sa production et commercialisation restent interdites. Le comité est censé étudier la question depuis l'année dernière, mais, pour le moment, celui-ci semble n'avoir donné aucune suite. Si ce comité venait à recommander le développement de l'industrie du cannabis médical à Maurice, il y a plusieurs avantages économiques potentiels déjà bien répertoriés. L'impact potentiel sur notre PIB, sur la création de valeur ajoutée, sur nos revenus d'exportation, et donc l'entrée de devises étrangères dans ce secteur, pourrait être non-négligeable.

Maurice, grâce à son climat, ses institutions fortes et un secteur financier fiable et relativement diversifié, a sans doute un avantage compétitif potentiel dans ce secteur. Si nous réussissons à développer cette industrie à temps,

nous pourrions espérer une génération conséquente de revenus pour les finances de l'État. La culture, la transformation et la vente de cannabis médical peuvent générer d'importants revenus grâce aux impôts, aux frais de licence et aux exportations. Cette industrie a également le potentiel de créer des emplois, nécessitant une gamme de compétences en agriculture, horticulture, ainsi qu'en science et technologie, ainsi qu'en services pour les laboratoires scientifiques et les contrôles qualité. D'autres avantages incluent le tourisme médical lié au cannabis, qui pourrait stimuler l'industrie du tourisme de l'île. Cette industrie pourrait également développer les entreprises auxiliaires telles que le transport, la sécurité, l'emballage et les services juridiques, contribuant ainsi de manière significative au développement économique de l'île.

Quel rôle pourrait jouer le développement du cannabis médical pour diversifier l'économie mauricienne et réduire la dépendance à d'autres marchés ?

Si elle réussit à se démarquer avec des produits de qualité compétitifs à l'international, notre industrie pourrait devenir un nouveau pilier permettant

de diversifier nos revenus en devises ainsi que nos compétences et attirer des investissements étrangers qui pour le moment restent concentrés dans le secteur de l'immobilier. Mais encore faut-il évaluer. Le chemin semble long, il faut développer les compétences, gouverner, pour le moment, semble hériter à sauter le pas.

Quels sont les risques potentiels associés au développement de l'industrie du cannabis médical à Maurice, et comment peuvent-ils être surmontés ?

Nous faisons face à des défis réglementaires à la fois dans notre conception mais également en termes de législations diverses et non harmonisées à l'international. Le marché mondial du cannabis est de plus en plus concurrentiel, et Maurice devra établir sa niche et des niveaux de qualité pour être compétitif. L'industrie du cannabis peut également être sujette à une certaine volatilité du marché et il y a des préoccupations quant à son impact environnemental qui reste à évaluer. Les entreprises soulevant ces défis dans ce secteur doivent également faire face à des coûts de démarrage

élevés, à des réglementations strictes en matière de production, et à une législation propre à chaque pays rendant les transactions internationales risquées. Il est également important de noter que les problèmes socio-économiques liés à la disponibilité accrue de produits à base de cannabis, notamment la mauvaise utilisation et la dépendance. Une planification minutieuse, une réglementation efficace et une gestion des risques sont essentielles pour maximiser les avantages tout en atténuant les éventuels inconvénients. Il faudra également des mesures de santé publique et des campagnes d'éducation pour réduire les problèmes socio-économiques.

ILS ONT DIT ...

DR SIDDIK MAUDARBOO, DIRECTEUR DES DES MARIANNE WELNESS SANCTUARY :
« Maurice peut se positionner de façon durable sur le marché mondial »

Avec une forte demande de cannabis pour des traitements médicaux, le secteur est appelé à grandir. Cependant, dans les années venant, il est crucial que nous nous positionnions de manière durable sur le marché mondial. « On croit que c'est un marché à exploiter qui va devenir une véritable opportunité pour Maurice. Le pays a le potentiel de se positionner de façon durable sur la carte mondiale en tant que leader mondial du branding et mettre le cap sur la qualité avant de se lancer ». Insite le directeur de Les Marianne Wellness Sanctuary. Ce dernier souligne l'importance d'adopter une approche responsable dans le développement de ce secteur afin d'éviter des abus. « L'accent doit être mis uniquement sur le cannabis médical et sur les produits à base de cannabis à usage thérapeutique », souligne-t-il.

SUTTHUDDO TENGUR, PRÉSIDENT DE LAPEC :
« Le secteur doit être structuré et strictement réglementé »

Sutthuddo Tengur, président de la L'Association pour la Protection de l'Environnement et des Ressources Naturelles (LAPEN), indique que dans plusieurs pays développés, des médicaments à base de cannabis sont utilisés pour traiter divers problèmes souffrant de cancer. « Grâce à des structures réglementaires mises en place, l'industrie du cannabis demeure efficace et contrôlée. Maurice peut tirer parti de la demande venant de ces pays développés », dit-il. En effet, il est crucial d'établir des normes strictes et d'assurer que la culture est faite uniquement pour des besoins médicaux. « La production doit se faire dans des zones établies par le gouvernement, et il est essentiel de mener des recherches et d'obtenir des licences avant d'aller à l'exploitation du secteur », dit-il, apportant de précieuses perspectives économiques, notamment en termes de création d'emplois et d'augmentation de recettes de l'État.

La mise en place d'un code réglementaire strict est recommandée.

ATTIRER DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

L'économiste Bhavish Jagannath abonde dans le même sens. Il soutient que l'industrie du cannabis médical peut créer des emplois directs et indirects dans divers secteurs, tels que l'agriculture, la transformation, la distribution, la vente au détail, la recherche et l'éducation. Par ailleurs, l'industrie du cannabis médical peut également attirer des investisseurs étrangers et des investisseurs locaux, ce qui peut stimuler la croissance économique et les ventes fiscales.

La contribution économique du cannabis médical dans d'autres pays

L'économiste Myriam Blin fait ressortir que de nombreux pays africains sont déjà présents sur le marché du cannabis médical. Elle cite notamment le Maroc, le Lesotho et l'Afrique du Sud. « Le marché du cannabis médical en Afrique devrait atteindre sept milliards de dollars en 2032, ce qui est un chiffre impressionnant », déclare-t-elle. Elle mentionne également que, entre 2018 et 2022, plus de 15 milliards de dollars ont été générés en revenus fiscaux directs ou indirectement liés au cannabis médical. « Cependant, ces données nécessitent des mises à jour, car une certaine proportion d'emplois directs et indirects au Canada (Deloitte), mais des données nettes d'emplois directs sont systématiquement exclues. L'Ontario (Federal Reserve Bank of St. Louis, 2020) », souligne notre interlocuteur.

Pour sa part, Amil Bahadur affirme qu'avec différentes nuances économiques et commerciales, le Canada, les États-Unis, le Mexique, la Thaïlande, l'Argentine, l'Uruguay, le Luxembourg, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, Malte, l'Espagne, le Portugal, l'Autriche, l'Inde, le Lesotho, le Zimbabwe, l'Ouganda, le Malawi, la Zambie, le Ghana, le Rwanda et le Maroc ont réussi à transformer leur industrie de cannabis médical en une source importante de revenus et d'emplois.

De son côté, Bhavish Jagannath indique que selon un rapport de Grand View Research, la taille du marché mondial du cannabis médical est estimée à 2,65 milliards de dollars en 2020 et devrait croître à un taux de croissance annuel composé de 12,7 % de 2020 à 2028. « Ainsi, cette industrie a un fort potentiel de croissance, et il est essentiel de mener des recherches et d'obtenir des licences avant d'aller à l'exploitation du secteur », dit-il, apportant de précieuses perspectives économiques, notamment en termes de création d'emplois et d'augmentation de recettes de l'État.